
Direction de l'environnement et du développement durable

Document de soutien budgétaire

Présentation à l'intention des membres des commissions pour l'étude du budget 2011

Le 19 mai 2010



Montréal 

Mission

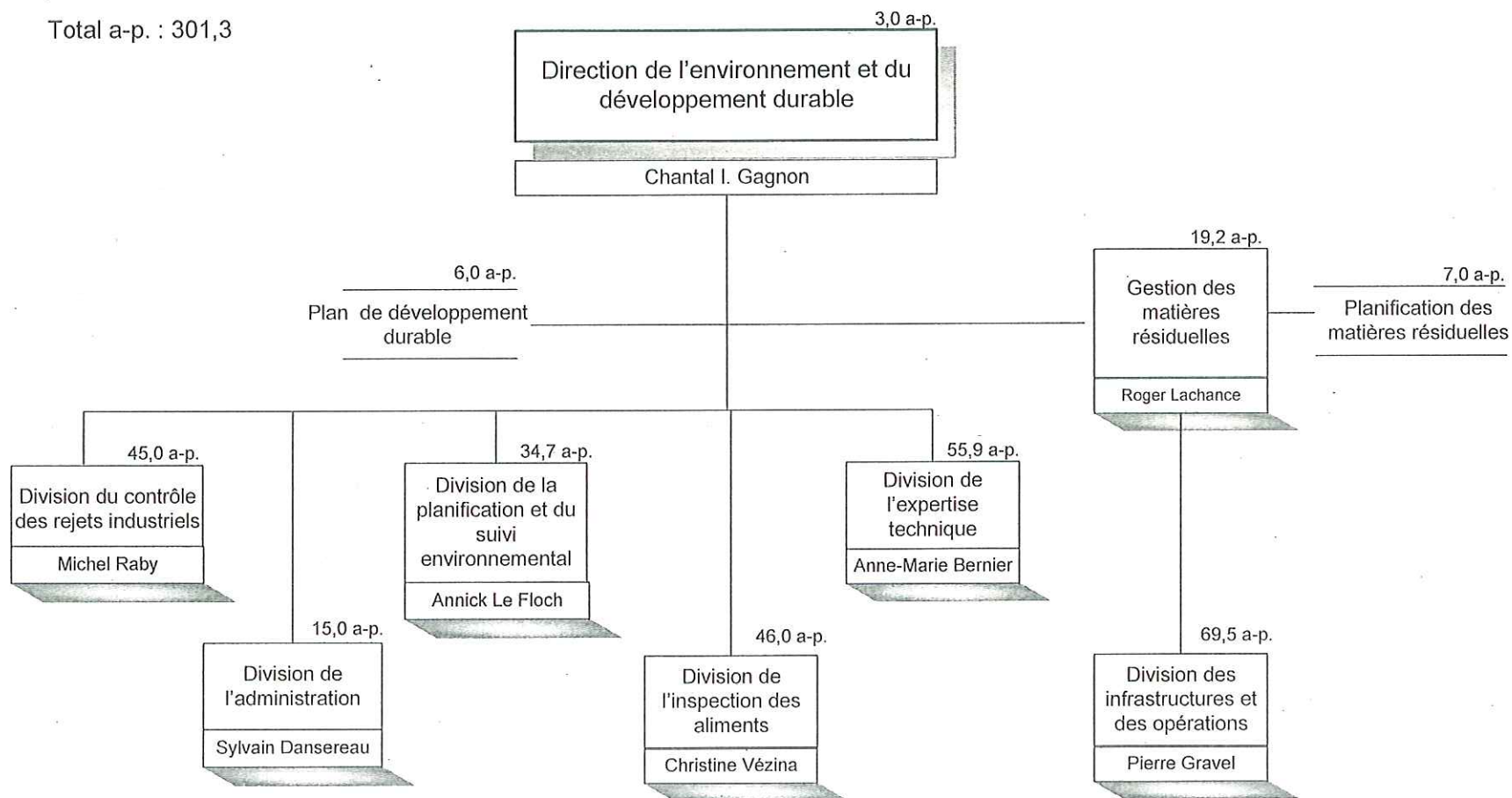
La Direction de l'environnement et du développement durable a pour mission d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de l'île de Montréal en sensibilisant la population aux problématiques environnementales; en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique; en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments au niveau des établissements alimentaires.

La Direction assume auprès des services municipaux, arrondissements, villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe à ce titre des politiques, des programmes, des plans d'action et réalise des projets, le tout dans une perspective de développement durable.

Direction de l'environnement et du développement durable

Organigramme 2010

Total a-p. : 301,3



Plan d'affaires 2010

Les principaux défis à relever par l'équipe de la Direction de l'environnement et du développement durable sont :

Qualité de l'air

- Poursuivre le programme de mise en conformité du secteur de l'imprimerie suite à l'adoption d'un nouveau règlement par la CMM sur l'assainissement de l'air pour cette activité.
- Faciliter la mise en place d'un programme de remplacement d'appareils de chauffage au bois.
- Suivre la réglementation relative à l'assainissement de l'air.

Changements climatiques

- Mettre en place les plans corporatifs de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques et en réaliser les actions en découlant.
- Développer un système informatisé de l'inventaire des gaz à effet de serre (GES).

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

- Initier la mise en place de mesures nécessaires à l'application du nouveau règlement de la CMM sur les rejets d'eaux usées.
- Suivre la réglementation relative à la caractérisation des eaux de ruissellement des égouts pluviaux.

Plan d'affaires 2010 (suite)

Qualité de l'eau et du milieu aquatique (suite)

- Échantillonner, analyser et contrôler la qualité sur les eaux de piscine de 17 arrondissements de la Ville (rapports rendus publics périodiquement).
- Contrôler la qualité de l'eau potable du territoire desservi par les usines Atwater et Des Bailleurs et fournir d'expertise et de suivi pour les projets mis de l'avant dans le domaine de l'eau.

Sols

- Assurer le suivi de l'inventaire et de la gestion des sols contaminés sur le territoire de l'agglomération dans le respect des normes applicables et en conformité avec le rapport du vérificateur à ce sujet.
- Identifier les mesures à mettre en place visant à décontaminer les eaux en provenance du Parc d'entreprise de la Pointe-Saint-Charles en partenariat avec les parties prenantes.
- Suivre de la réglementation relative à l'assainissement des sols.

Matières résiduelles

- Mettre en œuvre le plan directeur de gestion des matières résiduelles 2010-2014 (PDGMR) et les 49 actions qui l'accompagnent :
 - Réaliser l'achat d'outils de collecte des matières recyclables;
 - Terminer la construction de l'écocentre LaSalle;
 - Débuter la construction de l'écocentre Saint-Laurent;

Plan d'affaires 2010 (suite)

Matières résiduelles (suite)

- Accentuer la sensibilisation des citoyens à l'importance de la réduction à la source, du réemploi et du recyclage;
- Poursuivre la valorisation par compostage des résidus verts et alimentaires pour les territoires ciblés.
- Poursuivre les travaux de recouvrement final au CESH pour recouvrir l'équivalent de 12,4 hectares en 2010 ce qui totalisera 45,5 hectares, soit 63,2 % de la zone à recouvrir.

Contrôle de la qualité des aliments

- Renouveler avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec l'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments pour les années 2010-2012.
- Poursuivre les démarches requises en vue de l'octroi de ISO 17025 pour les activités d'analyses des aliments du laboratoire de la rue Crémazie.
- Réaliser les inspections relatives à la salubrité et à l'innocuité des aliments dans plus de 13 000 établissements des secteurs de la transformation, la distribution, l'entreposage, la restauration et la vente au détail d'aliments.

Développement durable

- Faire adopter par la Ville et les partenaires le 2^e Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.
- Poursuivre la 2^e boucle du système de gestion environnementale 2009-2011.

Planification 2011

Qualité de l'air

- Uniformiser l'application réglementaire reliée à la flexographie.
- Faire évoluer le dossier du chauffage au bois.

Changements climatiques

- Développer une application informatique pour la gestion des inventaires des gaz à effet de serre (GES) (subventionnée à 90 % par le programme Climat municipalités).
- Augmenter l'enveloppe budgétaire autofinancée du Fonds Énergie de 5 M \$ pour y inclure de nouveaux projets : 4,0 M \$ projets de la Direction des immeubles et 1,0 M \$ pour le programme des arénas.

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

- Dépister un nombre accru de raccordements inversés.
- Mettre en place des mesures nécessaires à l'application du nouveau règlement de la CMM sur les rejets d'eaux usées.

Système de gestion environnementale (SGE)

- Implanter le SGE comme mode de gestion au sein de l'Administration municipale.

Planification 2011 (suite)

Matières résiduelles

- Finaliser l'achat et la distribution des bacs roulants dans 8 arrondissements.
- Augmenter la cueillette, le transport et le traitement des résidus verts sur l'ensemble du territoire.
- Faire des études et le développement des infrastructures de traitement des matières organiques.
- Financer le plan directeur de gestion des matières résiduelles par une redevance réglementaire.

Contrôle de la qualité des aliments

- Poursuivre les démarches requises en vue de l'octroi de ISO 17025 pour les activités d'analyses des aliments du laboratoire de la rue Crémazie.

Développement durable

- Assurer la mise en œuvre du Deuxième plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.
- Poursuivre la mobilisation des partenaires pour le second Plan.
- Intégrer le développement durable au sein de l'Administration municipale.

Direction de l'environnement et du développement durable

Budget de fonctionnement

Besoins budgétaires additionnels pour 2011

(en milliers de dollars)

Description	Local	Agglomération
Matières résiduelles		
Mettre en opération l'écocentre LaSalle (base budgétaire: prévu pour 3 mois en 2010 à 12 mois en 2011)		520,0 \$
Augmenter le volume de la cueillette, du transport et du traitement des résidus verts sur l'ensemble du territoire (de 35 000 t. à 60 000 t.)	1 600,0 \$	1 300,0 \$
Sensibiliser les citoyens sur la collecte des résidus verts	728,0 \$	
Finaliser l'achat et la distribution des bacs roulants dans 8 arrondissements (Coût de 7,8 M \$ financés sur 5 ans à compter de 2011)	1 850,0 \$	
Implanter des îlots d'apport volontaire dans les lieux publics	200,0 \$	
Augmenter le budget des redevances payables à Québec pour l'élimination de matières résiduelles (9,50 \$ / t.) (base budgétaire: prévu pour 9 mois en 2010 à 12 mois en 2011)		2 300,0 \$
Total - Besoins budgétaires additionnels pour 2011	4 378,0 \$	4 120,0 \$

Sommaire

Direction de l'environnement et du développement durable

Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus		Dépenses	
	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Conseil municipal	12 945,0	16 104,1	19 156,6	13 808,4
Conseil d'agglomération	8 783,0	10 415,6	77 655,7	86 905,9
Total	21 728,0	26 519,7	96 812,3	100 714,3

Revenus par activités

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal				Conseil d'agglomération				Total			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Transport				-				-				-
Autres	-	-	-	-	30,0	30,0	-	30,0	30,0	30,0	-	30,0
Hygiène du milieu				-				-				-
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	-	-	-	-	140,0	140,0	-	140,0	140,0	140,0	-	140,0
Réseaux d'égouts	-	-	-	-	200,0	200,0	-	200,0	200,0	200,0	-	200,0
Matières secondaires	12 600,0	12 600,0	14 725,8	15 600,0	199,9	199,9	913,2	199,9	12 799,9	12 799,9	15 639,0	15 799,9
Élimination des matériaux secs	-	-	-	-	-	293,5	5 749,2	-	-	293,5	5 749,2	-
Protection de l'environnement	-	171,4	112,3	159,1	4 034,8	4 314,9	6 819,7	5 667,4	4 034,8	4 486,3	6 932,0	5 826,5
Autres	345,0	345,0	155,0	345,0	-	-	31,8	-	345,0	345,0	186,8	345,0
Santé et bien-être				-				-				-
Inspection des aliments	-	-	-	-	4 178,3	4 178,3	3 678,0	4 178,3	4 178,3	4 178,3	3 678,0	4 178,3
Total	12 945,0	13 116,4	14 993,1	16 104,1	8 783,0	9 356,6	17 191,9	10 415,6	21 728,0	22 473,0	32 185,0	26 519,7

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal				Conseil d'agglomération				Total			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Hygiène du milieu												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	-	-	-	-	1 580,3	1 758,8	1 851,0	2 147,9	1 580,3	1 758,8	1 851,0	2 147,9
Traitement des eaux usées	-	-	-	-	1 273,0	1 265,9	1 004,2	1 399,7	1 273,0	1 265,9	1 004,2	1 399,7
Réseaux d'égouts	-	-	-	-	1 772,8	1 772,8	1 909,2	1 875,9	1 772,8	1 772,8	1 909,2	1 875,9
Déchets domestiques	-	-	-	-	45 216,1	51 735,3	45 931,4	50 554,7	45 216,1	51 735,3	45 931,4	50 554,7
Matières secondaires	17 900,0	15 309,3	389,2	12 100,0	12 991,9	11 733,8	10 224,7	11 334,7	30 891,9	27 043,1	10 613,9	23 434,7
Élimination des matériaux secs	-	-	-	-	1 928,1	9 120,5	6 097,7	6 726,3	1 928,1	9 120,5	6 097,7	6 726,3
Protection de l'environnement	893,6	1 235,6	1 017,1	1 337,5	8 928,7	8 988,4	8 743,9	8 658,9	9 822,3	10 224,0	9 761,0	9 996,4
Autres	363,0	363,0	366,0	370,9	-	-	-	-	363,0	363,0	366,0	370,9
Santé et bien-être												
Inspection des aliments	-	-	-	-	3 964,8	3 960,9	3 586,2	4 207,8	3 964,8	3 960,9	3 586,2	4 207,8
Total	19 156,6	16 907,9	1 772,3	13 808,4	77 655,7	90 336,4	79 348,3	86 905,9	96 812,3	107 244,3	81 120,6	100 714,3

Sommaire**Direction de l'environnement et du développement durable****Revenus par objets***(en milliers de dollars)*

	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Taxes	-	-	-	-
Paiements tenant lieu de taxes	-	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-	-
Autres services rendus	2 967,3	3 072,8	6 513,7	3 141,4
Autres revenus	500,0	793,5	468,2	500,0
Transferts	18 260,7	18 606,7	25 203,1	22 878,3
Total	21 728,0	22 473,0	32 185,0	26 519,7

Dépenses par objets*(en milliers de dollars)*

\$

	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Rémunération et cotisations de l'employeur	17 311,5	17 311,0	17 156,9	18 929,6
Transport et communication	1 030,1	1 024,6	899,3	1 158,0
Services professionnels	1 345,5	965,8	504,1	718,3
Services techniques et autres	59 239,5	69 938,6	59 715,9	67 548,7
Location, entretien et réparation	1 726,7	1 760,6	1 351,6	1 721,3
Biens non durables	867,8	1 070,7	992,7	1 186,3
Bien durables	15 182,2	15 099,0	476,1	9 343,1
Frais de financement	-	-	-	-
Contributions à des organismes	109,0	74,0	24,0	109,0
Autres objets	-	-	-	-
Financement	-	-	-	-
Total	96 812,3	107 244,3	81 120,6	100 714,3

Sommaire**Direction de l'environnement et du développement durable****Dépenses par catégories d'emplois***(en milliers de dollars et en années-personnes)*

	\$		Années-personnes	
	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Rémunération et cotisations de l'employeur				
Élus	-	-	-	-
Cadres et contremaîtres	2 211,7	2 609,7	24,0	25,0
Cols blancs	9 137,0	9 582,4	157,9	166,9
Professionnels	5 904,2	6 678,2	59,9	68,9
Policiers	-	-	-	-
Pompiers	-	-	-	-
Préposés aux traverses d'écoliers	-	-	-	-
Cols bleus	58,6	59,3	41,5	40,5
Total	17 311,5	18 929,6	283,3	301,3

Document préparé par la Direction de l'environnement et du développement durable
801, rue Brennan, 8^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Renseignements : Sylvain Dansereau
Chef de division – Administration
Direction de l'environnement et du développement durable
514 280-0914
sdansereau@ville.montreal.qc.ca